

Procès-verbal de la session

extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 11 mai 2009 à 21h15 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1

Monsieur Stéphane Breault, district 2

Madame Manon Desnoyers, district 3

Madame Céline Daigneault, district 4

Madame Josée Bélanger, district 5

Monsieur Benoît Ricard, district 6

formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

☞ Rituel du Conseil

☞ Avis de convocation

Le secrétaire-trésorier-adjoint/directeur général adjoint constate et certifie que tous les membres du Conseil ont renoncé à l'avis de convocation pour cette session extraordinaire du 11 mai 2009.

Point 1)

09-05X-249 Ouverture de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

En conséquence

Il est proposé par : Josée Bélanger

Appuyé par : Benoit Ricard

Et résolu

Que l'assemblée est ouverte.

ADOPTÉE

Point 2)

2.1

09-05X-250 Adoption de l'ordre du jour du 11 mai 2009

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

En conséquence

Il est proposé par : Louis Thouin

Appuyé par : Benoit Ricard

Et résolu

QUE l'ordre du jour de l'assemblée est accepté.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Point 3

3.1

09-05X-251 Approbation des bons de commande

Considérant que l'article 204 du Code municipal stipule qu'à moins qu'il n'en soit autrement prévu dans un règlement adopté en vertu de l'article 960.1, le secrétaire-trésorier paie, à même les fonds de la municipalité, toute somme de deniers dus par elle, chaque fois que, par résolution, il est autorisé à le faire par le conseil.

En conséquence

Il est proposé par : Manon Desnoyers

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu

QUE le Conseil approuve la liste des bons de commande pour la période se terminant le 11 mai 2009.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Point 4)

TRAVAUX PUBLICS

Point 5)

5.1

09-05X-252 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour à l'égard de la réfection du Rang 3, du Rang 4 et du Rang Montcalm

Monsieur Benoit Ricard, conseiller du district numéro 6, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de réfection des chemins municipaux suivants ;

- le Rang Montcalm au complet,
- le Rang III (en partie)
- et le Rang IV au complet

ADOPTÉ

HYGIÈNE DU MILIEU

Point 6)

AMÉNAGEMENT-URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Point 7)

7.1

09-05X-253 Offre d'achat pour le lot 3 441 691 Chemin de la Dame

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est portée acquéreur de l'immeuble portant le numéro de cadastre 3 441 691 lors d'une vente de shérif pour des

impôts fonciers non-acquittés, et que cet immeuble ne répond pas aux normes requises pour obtenir un permis de construction.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre d'achat de la part du propriétaire voisin.

En conséquence

Il est proposé par : Josée Bélanger

Appuyé par : Louis Thouin

Et résolu

QUE la Municipalité de Sainte-Julienne accepte l'offre d'achat d'un montant de 500.00\$ de la part de Monsieur Michel Charbonneau.

Que la Municipalité n'accorde aucune garantie légale du dit immeuble.

QUE la Municipalité mandate monsieur le Maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité des documents afférents à la vente.

QUE la Municipalité mandate le notaire instrumentant, soit Me Jacques Côté, à réaliser la transaction.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

Point 8)

8.1

05-09X-254 Octroi du contrat du traitement de surface du terrain de soccer en faveur de la compagnie Multi Surfaces.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité exploite un terrain non homologué pour la pratique du soccer et que la Fédération du Soccer du Québec menace de mettre fin à l'activité si la Municipalité n'entreprend pas les travaux requis pour rendre le terrain conforme aux normes de la dite fédération.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire à tous prix que les jeunes qui jouent le soccer puissent pratiquer le sport au cours de l'été 2009.

En conséquence

Il est proposé par; Manon Desnoyers

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu

QUE la Municipalité octroie le contrat du traitement de surface du terrain de soccer en faveur de la compagnie Multi Surfaces pour un montant de 12 600,00\$ (plus les taxes applicables)

QUE la Municipalité mandate madame Nathalie Lépine, directrice du Service des loisirs, à préparer un projet de location d'une partie de l'immeuble utilisé comme terrain de pratique de soccer appartenant au Centre communautaire Laotienne situé aux abords de la Route 346 (Rang du Cordon.)

ADOPTÉE

8.2

09-05X-255 Tournoi de golf du groupe Scouts de Sainte-Julienne

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Scouts et Guides de Sainte-Julienne organise une campagne de financement pour poursuivre les activités de l'organisation.

7672

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Scouts et Guides de Sainte-Julienne sollicite la participation des membres du Conseil municipal au tournoi de golf qui se tiendra le samedi 23 mai 2009.

En conséquence

Il est proposé par; Stéphanie Breault

Appuyé par: Josée Bélanger

Et résolu

QUE la Municipalité de Sainte-Julienne achète des billets de golf pour la participation de 4 (quatre) personnes et des billets pour le souper seulement pour 2 (deux) personnes.

Que la Municipalité autorise le paiement des de 390.00\$ à même les crédits budgétaires alloués pour les subventions aux organismes.

ADOPTÉE

levée de l'assemblée

09-05R-256 Levée de l'assemblée extraordinaire du 11 mai 2009

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.

En conséquence

Il est proposé par; Manon Desnoyers

Appuyé par; Josée Bélanger

Et résolu

QUE l'assemblée est levée à 21h38.

ADOPTÉE

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 17 juin 2009

Claude Arcoragi
Secrétaire-trésorier/directeur général

Pierre Mireault
Maire